

Environnements critiques – Information environnementale et pouvoirs

Pierre Gautreau

31 mai 2017

Pierre Gautreau est un géographe français. Après avoir été à Lille, il est aujourd'hui maître de conférence à Paris, à l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne. Il fait aussi partie de l'unité mixte de recherche (UMR) PRODIG, dont le thème fédérateur est le développement et l'environnement. Pierre Gautreau est spécialisé dans les ressources des pays du Sud, et principalement d'Amérique du Sud.

Il insiste sur les outils méthodologiques de la géographie ainsi que sur les rapports de pouvoir qu'ils impliquent. Ainsi, il s'intéresse à la fois à comment faire une carte avec certaines données, mais aussi comment permettre l'accès à cette carte à un maximum de personnes pour ne pas créer de disparités sociales et spatiales. Car comme il dit : « L'accès aux données est un pouvoir. »

1 Définition de l'information environnementale

L'environnement peut avoir plusieurs définitions, mais celle qu'il a choisi de retenir est l'environnement comme l'ensemble des éléments qui décrivent l'état, la valeur et la propagation du monde biophysique.

2 Recherches sur l'information environnementale

Mais il faut aussi s'intéresser à ceux qui collectent et distribuent l'information. Et pour cela, Pierre Gautreau distingue trois grands courants de mise en pratique.

Le premier est la cartographie critique. Il s'agit du rôle des cartes dans les rapports de pouvoir, de leur utilisation pour servir le développement des empires par exemple. Par la cartographie des ressources, l'Etat va pénétrer le territoire, se l'approprier, augmenter son pouvoir et rendre lisible les ressources qu'il contient.

Le second est l'information comme pilier de la régulation environnementale, et notamment dans la lutte contre la pollution. Par exemple, l'obligation de la publication de rapports annuels par les entreprises aux US permet aux entreprises

de mieux se renseigner et d'être à jour sur ce qu'elles ont le droit de rejeter, les quotas etc. A cela il faut ajouter le 10^e principe de la conférence de Rio de 1992 qui est le droit d'accès à l'information. L'information devient ici instrumentale et cette vision amène à distinguer l'information qu'il est obligatoire de diffuser de celle qui ne l'est pas.

Le troisième courant est l'information environnementale comme une condition d'exercice de nouveaux droits. Autrement dit, il s'agit de développer l'idée de démocratie environnementale et d'élargir l'idée de bien commun au-delà des frontières des Etats. Ce courant est très utilisé par les ONG qui, en Amérique latine entre autres, influencent les pays sur des questions environnementales bien sûr, mais en intégrant aussi des considérations sur les droits de l'Homme.

Pierre Gautreau étudie de manière générale la *Political Ecology* qui, lui-même le reconnaît, est très difficile à définir et qu'il définit de « grand fourretout ». Cependant, il étudie de manière générale les relations de pouvoir mises en place autour de l'environnement, comment ce dernier est instrumentalisé pour des raisons extra-environnementales. Il s'intéresse parallèlement à la façon dont les systèmes d'information vont produire des catégories environnementales, et à la façon dont ces catégories vont impacter les populations locales puisque l'information va créer une hiérarchisation des écosystèmes. Par exemple en Amérique latine, l'information a mis sur un piédestal la forêt tropicale (Amazonie), en laissant au second plan d'autres écosystèmes qui ont alors beaucoup de mal à attirer l'attention et qu'il est du coup difficile de protéger.

3 Ses terrains

Son premier terrain d'étude est le « web environnemental ». C'est l'ensemble des sites Internet qui se présentent comme ayant un objectif environnemental, regroupant les formes les plus diverses, allant de l'information pure jusqu'à l'écotourisme. Son but est de déterminer le réseau existant entre tous ces sites, et les relations d'autorité (plus en site est cité par les autres, plus il aura une autorité environnementale). Par exemple, on peut remarquer qu'au Brésil, les sites importants sont surtout des sites gouvernementaux, alors qu'en Argentine il s'agit préférentiellement de sites associatifs. De différences que l'on peut analyser par des études sociologiques, anthropologiques etc.

Son deuxième terrain est les plateformes de partage et de diffusion de l'information (par exemple le recensement d'espèces et de taxons dans une région donnée). Ce qui l'intéresse n'est pas la plateforme en soi, mais plutôt les personnes qui l'alimentent. Par exemple, les IDG (infrastructures de données géographiques) sont des plateformes d'information très importantes. Avec ces données, on peut par exemple repérer où est la plus grande densité d'information d'un pays ou d'une région, et ainsi remarquer des disparités spatiales.

Son troisième terrain est les outils qui permettent le zonage des régions et les restrictions des zones agricoles en Amérique du Sud. Il s'intéresse à la fabrication de ces outils numériques, et à la façon dont l'information atteint et impacte les

intéressés, avec la création potentielle de conflits environnementaux.

4 Contextes politiques et techniques

4.1 Enjeux de la transition numérique

La transition numérique est le passage du support papier au support numérique, avec une démocratisation des outils numériques de traitement de l'information géographique et une transmission de cette information via le web. Cette transition a un impact important sur les usages de l'information et sur sa circulation. On peut par exemple dupliquer à faible coût des données ou croiser des données géographiques plus facilement grâce aux SIG (systèmes d'information géographique). Cependant, le numérique ne baisse pas les coûts dans tous les domaines : parfois la quantité de données est colossale et le coût en temps est extrêmement important.

Par ailleurs, il est plus facile de modifier ces données au fil des transferts, le numérique permettant une malléabilité importante de l'information (ce qui implique parfois des problèmes de traçabilité). Le web permet aussi un accroissement de la vitesse de déplacement des informations.

Un autre aspect important de la numérisation et du web est la multiplication des acteurs. En effet, les nouveaux outils numériques permettent aux amateurs de contribuer aux ressources collectives, pour le recensement des espèces par exemple. Ainsi, la frontière entre données provenant d'experts et celles provenant d'amateurs est de plus en plus floue, il y a une hybridation des sources. De plus, les données sont en général centralisées, ce qui rend l'expertise plus facile.

Le numérique introduit une inégalité entre pays dits « du Nord » et ceux « du Sud » étant donné que les informations sont plus facilement traitées dans les pays du Nord où l'outil numérique est bien plus implanté et développé, alors que beaucoup de données restent inutilisées dans les pays du Sud.

La diffusion de l'information via l'outil numérique permet l'infiltration de la question environnementale dans plus de sphères sociales qu'auparavant. Cependant le risque est, à terme, un processus d'homogénéisation des représentations environnementales à cause justement de cet outil numérique qui peut appauvrir la réalité (cf. la hiérarchisation des écosystèmes vue plus haut). Le risque est aussi une homogénéisation des méthodes de collecte des données, avec la perte des savoirs éclectiques des populations locales par exemple.

4.2 Les enjeux du partage

L'accessibilité de l'information est un processus central dans les questions environnementales. L'Etat ouvre de façon croissante ses données, alors qu'historiquement il a construit son pouvoir sur une capitalisation des collectes de données privées sur le terrain.

On observe aujourd'hui la convergence de plusieurs processus : une participa-

tion citoyenne croissante, des poussées démocratiques avec la revendication des droits fondamentaux des populations, et parfois un retrait de l'Etat dans certains domaines. Et le dernier processus extrêmement important pour le partage de l'information est le rapportage international, c'est-à-dire que chaque Etat doit faire un rapport annuel dans certains domaines, favorisant ainsi la coopération entre les administrations au sein de ce même Etat.

4.3 Les enjeux sud-américains

Aujourd'hui en Amérique latine, on observe une très forte désillusion des associations (écologistes et autres) par rapport aux gouvernements se revendiquant de gauche. En Uruguay par exemple, le nouveau gouvernement (tout comme le faisait l'ancien) privilégie le développement d'une agriculture qui affecte gravement l'environnement et le monde rural.

Ce choix peut s'expliquer par le fait que le but premier de l'Etat est de faire reculer la pauvreté : ainsi tout business est une source de revenu très importante qu'il ne faut pas négliger, surtout l'agrobusiness. Cette désillusion provoque une hausse très importante des conflits environnementaux dans ces pays.

5 Les questions méthodologiques

L'enjeu est de montrer qu'il y a des effets d'instrument, des effets qui sont indépendants des utilisations initiales prévues pour l'instrument. Une sorte de dérive de l'utilisation de l'instrument.

Il faut aussi se poser les questions « Qui est avantagé ou désavantagé par l'instrument ? Quelles populations va-t-il affecter en priorité ? ». La méthodologie est extrêmement importante pour ce genre de questions, et notamment dans les pays en développement.

Les méthodes doivent aussi prendre en compte la manière de formaliser les contenus informationnels : faire des cartes, avec différentes manières de représenter afin de rester le plus large possible et ne pas marginaliser une information. Il ne s'agit en aucun cas d'analyse du type « Big data » car les informations sont sélectionnées (le Big data prend toutes les données), et elles ne s'accumulent pas de manière extrêmement importante, il est possible de les traiter.

6 Information environnementale et pouvoirs

6.1 Effets des conflits sur le cycle de l'information

Les conflits sont générateurs d'information. Cependant, ils peuvent aussi casser certaines méthodologies par soucis d'intérêts ou de lobbys par exemple. A Porto Alegre (Brésil), après un zonage effectué par l'Etat, certaines entreprises qui avaient déjà investi dans des régions pour planter de l'eucalyptus se sont vues interdire de telles pratiques. Les entreprises ont alors réussi à modifier la méthodologie du zonage afin de pouvoir réaliser leur sylviculture.

6.2 Effets d’empowerment

En Argentine, pays recouvert par le soja, les épandages aériens sont autorisés alors que les villages alentours multiplient les cas de cancers, d’hépatites, de leucémies etc. Un exemple qui montre bien qu’on assiste aujourd’hui à une hausse du pouvoir de certains individus et de certains groupes, et notamment dans le cadre juridique.

6.3 Information et exercice de la souveraineté nationale

On peut très souvent faire des liens entre des politiques informationnelles et des politiques de souveraineté. Par exemple dans les 1980, face aux accusations des pays occidentaux sur la déforestation massive menée par le pays, le Brésil se dote d’outils numériques propres. Il collabore avec la Chine pour le lancement d’un satellite, qui lui permettra de récolter des données qui seront publiées en accès libre sur Internet par la suite.

Nous retiendrons de ces deux dernières sous-parties que les instruments restent en grande majorité plus au service des puissants (Etats, grandes entreprises...) que des faibles.

6.4 Information environnementale et construction de natures politiques

L’article des deux géographes Rachel A. Nalepa et Dana Marie Bauer (« Marginal lands : The role of remote sensing in constructing landscapes for agro-fuel development ») publié dans le *Journal of Peasant Studies* nous présente la manière dont ont été déterminés dans les années 2000 les territoires favorables pour planter des agro-carburants en Afrique. L’article montre la volonté de planter dans des zones marginales pour ne pas faire concurrence à la souveraineté alimentaire, mais avec des zones marginales qui sont déterminées de manière maladroite. En effet, ces zones ont été déterminées grâce à des outils de télédétection (il est facile de voir des zones peu habitées, celles où l’agriculture est importante etc.). Cependant, la télédétection ne fait pas de différence, dans les zones non habitées, entre celles qui sont densément utilisées et celles qui ne le sont pas car ce n’est pas visible depuis l’espace. Ainsi, certaines zones ont été considérées comme non habitées, donc utilisables pour les agro-carburants, alors qu’elles étaient utilisées par les populations. Il y a donc l’introduction de l’espace naturel dans la sphère politique, avec des enjeux directs sur les populations locales.

On peut aussi reprendre l’exemple du Brésil et le classement des ses écosystèmes, avec une forte mise en valeur de la forêt. Il en résulte la négligence quasi-totale de toutes les zones de forêt ouverte (forêts peu denses), de prairies et autres écosystèmes. La télédétection propose donc une vision binaire qu’il faudrait nuancer.

6.5 Information environnementale et justice spatiale

Un répertoire exhaustif des territoires est souhaité pour plus de justice sociale. Pour cela, il faut que le processus d'ouverture des données s'accélère, même si les acteurs qui ont récolté les données ne veulent pas forcément « donner » des informations qu'ils ont eu du mal à récolter. Ainsi, les données sont parfois transmises de manière floutée, avec une réduction de la qualité pour que l'information essentielle soit lisible. Cependant, l'information n'est pas accessible de manière précise pour convaincre les acteurs de continuer à fournir ces données.

6.6 Effets sur la gouvernance (rapports entre les acteurs du champ environnemental)

La mise en libre accès de l'information permet aux associations et aux ONG de récupérer les données et ainsi renforcer le contrôle qui n'est alors plus uniquement gouvernemental.

Aujourd'hui pour les acteurs, l'important n'est plus d'avoir le monopole sur des informations que les autres n'ont pas, mais c'est de partager et d'avoir une influence sur les flux d'informations. De plus, les plateformes d'open data permettent une meilleure visibilité des acteurs en jeu. C'est dans ces structures que seront probablement décidées les normes environnementales futures : il y a donc un phénomène d' « auto-enrôlement » des acteurs qui veulent aujourd'hui en faire partie pour avoir une influence sur les décisions à venir.